
DOSSIER DE CANDIDATURE À LA FORMATION HMONP PAR LA VAP

À compléter par ordinateur uniquement (toute version manuscrite ne sera pas acceptée) et retourner en version pdf avec les pièces à fournir au plus tard le 23 avril 2025.

CANDIDAT.E

NOM Prénom :

Nom marital (s'il y a lieu) :

Sexe : Féminin Masculin

Adresse personnelle pendant la formation :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Adresse électronique :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

N° Sécurité sociale : / / / / clé :

Situation familiale : Célibataire Marié Concubin(e) Divorcé Veuf-ve

Inscription à d'autres diplômes par la VAP : OUI NON

Si oui, lesquels ? :

.....

.....

VAP – VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS

Les acquis et expériences professionnelles peuvent être validés en vue de l'obtention de l'habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'œuvre en son nom propre.

La commission de validation des acquis et de l'expérience statue sur les demandes de validation et peut dispenser le candidat de suivre les enseignements qu'elle considère comme acquis du fait de son expérience. La demande de validation des acquis est recevable lorsque la durée des différentes expériences professionnelles du candidat dans le domaine de la maîtrise d'œuvre est supérieure ou égale à 3 ans. Cette expérience peut être acquise, pendant ou après l'obtention du Diplôme d'Etat d'Architecte, dans une ou plusieurs agences d'architecture ou dans toutes autres structures exerçant la maîtrise d'œuvre architecturale. Les stages effectués durant les études d'architecture ne sont pas pris en compte.

PARCOURS DE FORMATION

***NB :** Les périodes de formation ne sont pas prises en compte dans la durée de l'expérience requise.*

FORMATION INITIALE

Diplômes obtenus, non obtenus, durée de l'enseignement, période, contenus détaillés et volumes horaires de la formation pour tous les diplômes (y compris les diplômes étrangers et ceux ayant un caractère professionnel).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FORMATION CONTINUE DE LONGUE DURÉE

Pour chaque formation indiquer les connaissances, compétences, aptitudes acquises; diplôme ou autre certification; durée et dates.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PARCOURS PROFESSIONNEL EN RAPPORT AVEC LE TITRE POSTULÉ

(Par ordre chronologique)

STATUT (Indépendant, associé, dirigeant salarié, salarié, vacataire...) <i>Si indépendant, indiquez en italique les agences d'architecture concernées + leur description et forme juridique</i>	EMPLOI OCCUPÉ architecte, collaborateur, dessinateur, chef de projet, chef de chantier, chargé d'affaires, d'étude, conducteur de travaux...	PÉRIODES (DATES DÉBUT ET FIN) Durée pour chaque contrat

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES DIFFÉRENTS EMPLOIS OCCUPÉS

Vous pouvez soit décrire successivement l'ensemble des emplois salariés ou non salariés exercés au cours de votre parcours professionnel, soit choisir parmi ces emplois ceux qui vous paraissent les plus porteurs des connaissances, compétences et aptitudes correspondant au titre visé. Pas de mention de vos stages SVP.

Pour ce faire, deux possibilités :

- Soit vous utilisez le descriptif ci-dessous que vous reproduisez autant de fois que nécessaire en numérotant les pages.
- Soit vous transmettez un descriptif sous forme de portfolio (format A4) en annexe au dossier, en fournissant les données requises ci-dessous.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e)

Né(e) le :

À.....

Demeurant :

.....

.....

Déclare sur l'honneur que les informations transmises dans le présent dossier sont sincères et véritables.

Fait à le :

Signature :

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou fausses déclarations (article L.441-7 du code pénal). Toute fausse déclaration entraînera par ailleurs l'annulation de la procédure de demande de d'habilitation par la VAE ou l'annulation de la décision d'attribuer l'habilitation.

RECAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR ET PROCÉDURE D'ENVOI

Veillez SVP respecter les consignes suivantes afin que votre dossier administratif soit validé :

1. Complétez le dossier de candidature uniquement par ordinateur
Toute version manuscrite ne sera pas acceptée.
 2. Fusionnez les fichiers appartenant à la même catégorie – Donc max 7 pdf
Ex : si vous fournissez plusieurs attestations employeurs ou contrats, veuillez fusionner vos PDF au préalable
 3. Nommez vos 7 pdf comme suit (en bleu)
 4. Envoyez votre dossier contenant les 7 fichiers sous forme de lien électronique (WeTransfer ou autre) au plus tard le [23/04/2025](#) à delphine.beliard@lareunion-archi.fr
- Présent dossier de candidature
[1-Candidature-VAP_NOM-Prenom](#)
 - Pièce d'identité en cours de validité
[2-ID](#)
 - Attestation d'obtention du Diplôme d'État d'architecte valant grade de master ou d'un titre français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du diplôme d'Etat d'architecte français (cf. Article 2 de l'arrêté du 20 juillet 2005)
[3-DEA](#)
 - Attestations d'emplois et contrats de travail
[4-Emplois](#)
 - Pour les architectes ayant des expériences professionnelles en tant que travailleur indépendant : contrats de maîtrise d'œuvre faisant apparaître les missions confiées
[5-Independant-Contrats](#)
 - Un chèque d'un montant de 38 euros à l'ordre de l'agent comptable à transmettre par courrier

Attention : si votre dossier est incomplet ou si vous n'avez pas respecté les consignes ci-dessus, la Commission de VAP ne pourra examiner votre dossier et vous auditionner.